

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
14 OCTOBRE 2009**

L'an deux mille neuf et le quatorze Octobre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Serge ROSSIERE-ROLLIN, Maire.

**Présents ou représentés** : MM. ROSSIERE-ROLLIN, FISTON, GRISETTO, GIRAULT, MENEZ, Mmes JOYEUX, CHEVILLARD, MM. DUL, TOUBLANC, LECANU, Mme MONPOIX, MM. LAURENT, ONDOA BELINGA, SANTERRE, BORZUCKI, MOREL, Mme CHABOCHE.

**Absents** : Mme BAILLIN excusée et représentée par M. GRISETTO, M. PASCUAL MARTIN excusé et représenté par M. GIRAULT, Mme VO VAN excusée et représentée par M. BORZUCKI, Mme BOURG excusée et représentée par M. SANTERRE.

Date de convocation du C.M. : 8 Octobre 2009

Monsieur GRISETTO Michel est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire annonce la démission de Monsieur GRESSENT Fabrice pour convenances personnelles et divergences d'idées au sein de sa commission.

**MARCHE RENOVATION – AMENAGEMENT DE LA MAIRIE**

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés publics concernant la rénovation et l'aménagement de la mairie :

Lot 01 : Démolition – Maçonnerie – Carrelage : Ets CHEVRIER	65 570.38 € HT(+ variante chape)
Lot 02 : Cloisons – Doublages : Ets CHEVRIER.....	11 035.15 € HT
Lot 03 : Menuiseries extérieures – Verrière : Ets DAVID...	37 807.00 € HT(sans la variante)
Lot 04 : Menuiseries intérieures : Ets MILLET...	34 540.44 € HT
Lot 05 : Peinture – Revêtement de sols souples : Sté PAPON	9 506.50 € HT
Lot 06 : Plomberie – Sanitaires : Entreprise AUTIN	3 514.19 € HT
Lot 07 : Chauffage – Ventilation : Entreprise AUTIN	56 581.47 € HT(+ options 1 et 3)
Lot 08 : Electricité : Entreprise MONTELEC	25 458.57 € HT
Lot 09 : Serrurerie – Métallerie : MONTEGUT	<u>5 856.70 € HT</u>
<b>TOTAL</b>	<b>249 870.40 € HT</b>
<b>TOTAL GENERAL avec options et variante</b>	<b>256 110.27 € HT</b>

**PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE SCOLARITE ANNEE SCOLAIRE 2008-2009**

Le Conseil Municipal décide d'actualiser les frais de scolarité d'un élève de l'école élémentaire pour l'année scolaire 2008-2009 en tenant des éléments suivants :

● Nombre d'élèves :	241
● frais de fonctionnement :	154 663.14 €
● recettes :	13 205.84 €
	<b>soit une participation par élève de 586.96 €</b>

**SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT DISTINCTS**

Monsieur le Maire précise qu'actuellement il n'existe qu'un seul et même budget pour les services Eau et Assainissement,

Considérant qu'il est nécessaire d'avoir une meilleure lisibilité comptable et budgétaire du service des Eaux et du service Assainissement, ainsi qu'une répartition des réseaux et installations par services séparés,

Le Conseil Municipal va étudier la possibilité de scinder le service en deux budgets séparés afin que cette distinction puisse intervenir pour l'exercice 2011.

**DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET COMMUNE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité ce qui suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation De crédits	Diminution de crédits	Augmentation De crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D – 7391173 Reversement sur plaf. TP <b>Total 014 – Atténuation de produits</b>		0,25 € <b>0,25 €</b>		
D – 676 Différences sur réalisation <b>Total D 042 Opérations d'ordre</b>		2 000,00 € <b>2 000,00 €</b>		
D 673 – Titres annulés <b>Total D 67 Charges exceptionnelles</b>		7 270,00 € <b>7 270,00 €</b>		
R-74121 – Dotation de solidarité rurale R – 74127 – Dotation nale de péréquation <b>Total R 74 Dotations</b>				7 270,25 € 2 000,00 € <b>9 270,25 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>9 270,25 €</b>		<b>9 270,25 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R - 192 – Plus/moins value sur cession <b>Total R 040 Opéra-tions d'ordre</b>				2 000,00 € <b>2 000,00 €</b>
D – 1641 Emprunts D – 165 Dépôts et cautions <b>Total D 16 Emprunts</b>		1 040,00 € 108,00 € <b>1 148,00 €</b>		
D-2313 Constructions <b>D 23 Immob. En cours</b>		852,00 € <b>852,00 €</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>2 000,00 €</b>		<b>2 000,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>11 270,25 €</b>		<b>11 270,25 €</b>

### LIGNE REGULIERE BESCHERELLES-DONNEMARIE – ANNEE SCOLAIRE 2009-2010 – TRANSPORT DES ELEVES SE RENDANT AU COLLEGE DU MONTOIS

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge pour les élèves domiciliés dans la commune (hameau ou centre ville) ayant une carte de transport Imagine'R et scolarisés à l'école élémentaire ou au Collège du Montois à Donnemarie-Dontilly :

- Au titre de l'année 2009-2010, la somme de **151,90 €** par carte de transport Imagine'R.

### LIGNE REGULIERE BESCHERELLES – DONNEMARIE : PARTICIPATION DES FAMILLES

Le Conseil Municipal fixe la participation des familles aux transports scolaires sur la ligne régulière Bescherelles – Donnemarie à **80 €** au titre de l'année scolaire 2009-2010.

Le recouvrement de cette somme auprès des familles s'effectuera selon le calendrier ci-dessous :

- 1<sup>er</sup> décembre 2009 : **40 €**
- 1<sup>er</sup> Juin 2010 : **40 €**

### TARIF CONCERT DU 14 NOVEMBRE 2009

Le Conseil Municipal fixe le tarif des entrées du concert «Lachrimae Consort» organisé à l'église le 14 Novembre 2009 :

- **10 €uros** -Adultes
- **5 €uros**- Etudiants de moins de 18 ans
- **Gratuit** pour les moins de 12 ans

### DIVERS

Monsieur le Maire fait part de la récente décision préfectorale : la salle polyvalente ne sera pas réquisitionnée pour la vaccination contre la grippe.

Le repas des Anciens pourra donc avoir lieu comme prévu le Dimanche 15 Novembre.

Une commission « Eclairage public » est ouverte aux conseillers qui souhaitent s'investir dans la recherche d'économie en la matière.

Monsieur GRISSETTO fait le point sur l'avancement des travaux de la station d'épuration. Un problème est survenu concernant la superficie des lits macrophytes qui sera résolue par une question de profondeur.

Monsieur le Maire informe qu'en matière d'ordures ménagères, les conteneurs semi enterrés prévus pour palier au seul ramassage hebdomadaire vont être entièrement pris en charge par le SMICTOM.